

Le dit mari et pour femme, Chacun d'eux ayant répondu  
séparément et affirmativement, déclarons au nom de  
la loi que le sieur François Ferdinand Joseph Berthe  
à la demoiselle Marie Sophie Germaine Flacon et ont  
été unis par le mariage. De quoi avons dressé acte en présence  
de M. Robert Celliers âgé de cinquante trois ans Garde Champêtre  
du oncle maternel de la Contractante, d'Alexandre Duprane âgé  
de vingt quatre ans Cousin Germain de la Contractante, de  
Evoire Delfosse âgé de vingt deux ans, amis de la Contractante  
et tous deux domiciliés, de M. Hippolyte Haullieux âgé de  
cinquante deux ans Intéressé avec les Contractants et tous  
quatre domiciliés en cette Commune, dont les parties contractantes  
compréhensives et l'univers signés avec nous le présent acte après lecture  
faite le dit Alexandre Duprane deuxième témoin qui a  
déclaré en savoir signer de ce Intéressé. p.

M. Cantaud  
a l'assise  
M. Haullieux  
M. Delfosse  
M. Flacon  
M. Robert